ALPES CONTRÔLES
Construction & Exploitation

Agence de Besançon
2 bis rue de Brabant
25000 BESANCON
Tel 03 39 25 02 89
besancon@alpes-controles.fr

CTC R271/Version 20220708

Mission(s)	
AV, AVISNOTICE_ACCES, AVISNOTICE_SECU, CONSUEL, HAND, LE, LP, PHA, PS, PSE, SEI, TH	
Nos références	**Date**
250C200N[1] *(250-C-2019-002M)*	02/09/2022

BESANCON - REALISATION DE LA GRANDE BIBLIOTHEQUE GBB

ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE N°1

Attestation du contrôleur technique établissant qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage de la construction son avis sur la prise en compte au stade de la conception des règles parasismiques

(délivrée par le Contrôleur Technique au Maître de l'Ouvrage en application de l'article A.431-16e du Code de l'Urbanisme)

Je soussigné **MEYNADIER Olivier** , agissant au nom de la société Bureau Alpes Contrôles, contrôleur technique au sens de l'article L125-1 du Code de la construction et de l'habitation, titulaire de l'agrément délivré par décision ministérielle du 19 janvier 2016

atteste que le maître d'ouvrage de l'opération de construction suivante :

BESANCON - REALISATION DE LA GRANDE BIBLIOTHEQUE GBB

a confié à la société de contrôle Bureau Alpes Contrôles une mission parasismique, par convention de contrôle technique n°250C200N (250-C-2019-002M) en date du 24/02/2020.

Le contrôleur technique atteste qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage son avis relatif à la prise en compte des règles parasismiques, par le(s) document(s) référencé(s) :

- Rapport de conception n°4 du 19/08/2022

sur la base des documents projets établis en phase de dépôt du permis de construire, et dont la liste est annexée à la présente attestation.

Le chargé d'affaire,
Olivier MEYNADIER

I - ANNEXES

Dossier APD